population Tourquennoise, mais elle n'a pas surpris ceux qui connaissent la mentalité de Monsieur le Maire.

« Que de fois n'avons-nous pas mis nos concitoyens en garde contre les agissements intéressés de Monsieur le Maire !!!

« Presque toujours nous avons été taxés d'exagération et de parti-pris, mais aujourd'hui, ceux-là même qui nous faisaient un grief de notre franchise, sont obligés de reconnaître que nous avions frappé juste.

« Quand nous disions que Monsieur le Maire ne travaillait que dans son intérêt personnel, et qu'il négligeait tout ce qui était de nature à servir les intérêts de ses commettants, nous donnions comme preuve à l'appui les différents votes qu'il a émis.

« Abstention faite des « 15.000 francs » qu'il s'est alloués à titre de Député, des « 3.000 fr. » d'indemnité qu'il s'est généreusement octroyés, à titre de Maire, et différentes sinécures qu'il a obtenues par ses intrigues, tant dans les asiles d'aliénés que dans les commissions parlementaires, *que reste-t-il à son actif????*

« Nous vous le demandons, *vails* électeurs Tourquennois????

« Son Exposition ! nous répondrez-vous ?

« Eh bien ! cette Exposition n'est d'autre but que d'assurer sa réélection, et de faire fleurir les boutonnières de ceux qui gravitaient autour de lui.

« De même qu'aux élections législatives, il se servit pour gagner la confiance de ceux qui hésitaient à le suivre dans ses évolutions successives ; de même, en vue des prochaines élections cantonales et autres, il cherche à conserver l'appui de ceux qui prêchent l'anticléricalisme.

« Jusqu'à présent, il avait réussi, par des manœuvres habilement calculées, à se faire passer aux yeux des Tourquennois pour un homme TOLÉRANT et respectueux des convictions religieuses de ses électeurs, mais aujourd'hui il ôte le masque, et il apparaît *tel qu'il a toujours été*, c'est-à-dire un *haineux sectaire*.

« Se rendant *parfaitement compte* de la réprobation générale que soulèverait son arrêté d'interdiction des processions séculaires de la Fête-Dieu, il a *soin d'en* rejeter la responsabilité sur le clergé, alléguant, à tort, que M. le Doyen de Saint-Christophe lui aurait écrit une lettre irrévérencieuse.

« Quoiqu'en dise Monsieur le Maire, la lettre de Monsieur le Doyen Leclercq est telle qu'elle devait être. Elle fait ressortir avec une parfaite clarté, le *chantage* auquel le Maire s'est livré, en faisant d'une question de procession, la rançon d'une question de presbytère.

« Il faut féliciter Monsieur le Doyen Leclercq d'avoir mis les choses au point, car, grâce à lui, il n'est pas un Tourquennois de bonne *foi*, qui ne réprouve l'acte injustifié commis par Monsieur le Maire.

« C'est une éclatante victoire remportée par la loyauté sur la perfidie.

« A ceux qui seraient tentés de croire que la séparation des Eglises et de l'Etat doit amener nécessairement la disparition des processions, nous livrons à leur méditation l'exemple donné tout récemment par un Maire d'une grande ville du Nord.

« Il s'agit du Maire de Valenciennes, lequel, bien que *radical de marque* tout comme Monsieur Dron, a pris *un seul arrêté*, autorisant et les processions, et le cortège organisé pour la réception de M. Jaurès.

« *Qui empêchait* Monsieur Dron de suivre l'exemple de son confrère radical ?

« *Est-ce* que les catholiques Tourquennois ne sont pas aussi intéressants que les catholiques Valenciennois ?

« *Est-ce* que ses petits commerçants Tourquennois sont moins soucieux de leurs intérêts que les petits commerçants Valenciennois ?

« Les uns et les autres ne paient-ils pas les mêmes impôts ?????

« Avouez, Monsieur le Maire, que vous avez commis une mauvaise action, et qu'en interdisant les processions de la Fête-Dieu, votre haine anticléricale a porté une grave atteinte à la liberté des catholiques, et aux intérêts des petits commerçants Tourquennois. »

HORRIBLE ACCIDENT DANS UNE USINE

Jambe broyée dans un métier à carder. — Transfert du blessé à l'hôpital. — Son état

Un très grave accident s'est produit jeudi matin dans les ateliers de préparation de laine de MM. Noz et Cie, rue des Ursulines. En débourrant un métier à carder, un ouvrier a eu la jambe gauche complètement broyée.

Il était environ onze heures, M. Jules Régnier, 36 ans, rue de Roncq, cour Flipo était occupé à débourrer un métier à carder, système Garnett, opération qui doit s'effectuer environ tous les deux jours. Pour mener à bien son travail, M. Régnier s'était hissé sur le métier et avait placé sous ses pieds une grande feuille de carton. La besogne était presque terminée, lorsque soudain le pied gauche du malheureux ouvrier glissa et fut entraîné par le mouvement et pris entre deux tambours, c'est-à-dire deux grands cylindres recouverts de dents recourbées en acier.

Sous la morsure de ces dents, l'infortuné Régnier poussa un grand cri de douleur. Immédiatement un jeune homme qui se trouvait à proximité du métier retira la courroie, mais malheureusement, outre le pied, la jambe avait été entraînée entre les tambours.

Les dents s'étant profondément enfoncées dans les chairs, il fallut, pour dégager la malheureuse victime de cet accident, démonter le métier. Cette opération fut terminée vers midi.

Avec d'infinies précautions, le blessé qui perdait le sang en abondance, fut transporté dans un bureau de chez MM. Noz et Cie, où M. le docteur Vienne, qui avait été mandé, lui prodigua des soins empressés. Le praticien fit un pansement pour arrêter l'hémorragie. Les os de la jambe étaient broyés. M. Vienne ordonna de conduire Régnier à l'hôpital civil, où il fut mené par une voiture du service des ambulances, qui avait été requise.

A son arrivée à l'établissement hospitalier de la rue Nationale, Régnier fut examiné par M. le docteur Catteau, chirurgien, qui jugea que l'amputation de la jambe gauche était nécessaire. Cette opération a été effectuée avec succès ; la jambe a été sectionnée à hauteur du genou.

Régnier est marié et père de quatre enfants en bas âge. Sa femme, qui est sur le point d'être mère pour la cinquième fois, a été prévenue avec tous les ménagements possibles par M. Noz, de l'accident dont avait été victime son mari.

RECOMPENSES DE LA SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX. — Dans la séance de la distribution annuelle des récompenses qui vient d'avoir lieu à Paris, au palais du Trocadéro, la Société protectrice des Animaux a accordé des récompenses à plusieurs de nos concitoyens.

Voici les noms des lauréats :

Répression des mauvais traitements et des cruautés envers les animaux. — Médailles de bronze. — MM. Emile Leman, Henri Toulemonde, Jules Wibault, agents de police.

Faits continus de protection. — Médailles de bronze. — MM. Decottignies Floris, rue de Roubaix ; Pierre Dupont, cultivateur ; Henri Lamartine ; Santoin et Paris, camionneurs.

RÉUNION DES PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — La 293e section des Prévoyants de l'Avenir se réunira dimanche 2 juin de 10 heures à 11 heures et demie. A l'ordre du jour, le paiement des cotisations ; les adhésions aux Prévoyants, à l'Orphelinat et à la Caisse des pupilles, et renseignements divers.

Les sociétaires admis depuis janvier 1907, dans la société sont au nombre de 23.074. D'autre part, une somme de 5.512.455 francs a été payée dans le même temps, aux rentiers.

SOUSCRIPTION POUR UNE FAMILLE DE LA MARLIERE. — M. et Mme Lecru-Clarisse, La Marlière, 1 fr. ; Hubert Clarisse, id., 0.15 ; Henri Leman, id., 0.50 ; C. Delannoy id., 0.50 Elise Vandebrouck, id., 0.10 ; G. Lecru, id., 0.10 ; V. Desbonnet, id., 0.10 ; M. et Mme Désiré Debrie, Tourcoing, 0.50 ; Anonyme, 0.50 ; Produit d'une quête chez Six-Lerouge, 4.00 ; Anonyme, Roubaix, 1.00 ; Produit d'une quête faite en répétition à l'Echo de la Frontière, 5.00 ; Mme Desplanques, Roubaix, 7.50 ; En pèlerinage, 20.00 ; Anonyme, Roubaix, 5.00 ; Mme Paul Screpel, Roubaix, 0.50 ; Anonyme, 0.50 ; Un docteur de Tourcoing, 5.00 ; Anonyme, id., 5.00 ; Carlos Lepers, 1.00 ; Virginie et Louis, 1.00 ; Anonyme, 5.00 ; Odette et Madeleine, 6.00.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez M. J.-B. Honoré, filateur, rue de la Malceuse, 203, une soigneuse, Mlle Jeanne Delnatte, 19 ans, rue de Cassel, 6, a eu l'index droit pris dans un peigne de bobinoir. Docteur Cambrelier, 15 jours de repos. — Un bâcleur de M. Christory fils, M. Adolphe Hourier, 14 ans 1/2, au Haut Judas, à Mouscron, en marchant sur un clou s'est blessé à la plante du pied gauche. Docteur Defossez, 6 jours. — Mlle Romaine Ferant, 30 ans, carrière Bonte, à Wattrelos, rattacheur, chez MM. Legrand et Cie, s'est blessé au pouce droit en heurtant le bâti de son métier. Docteur Vienne, 5 jours.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

RECENSEMENT DES CHEVAUX. — Jeudi après-midi, à deux heures et demie, eut lieu les opérations de classement des chevaux et mulets.

La Commission d'examen était composée de MM. Phalempin, maire ; Mulliez, M. Leplat, vétérinaire civil à Roubaix ; le lieutenant de Vilmarest du 6e chasseurs à cheval.

Cinquante sept chevaux et mulets ont été examinés. Une quinzaine ont été ajournés ; trois chevaux et un mulet ont été réformés.

MOUVAUX

PROTECTION DE L'ENFANCE. — M. Duhem, maire de Mouvaux, a fait afficher une partie de la circulaire de M. le docteur Potel, médecin inspecteur, sur l'urgence qu'il y a d'installer dans les communes l'œuvre des *nourrissons*.

Les mères sont invitées à se présenter à la mairie, les premier et troisième mardis du mois, à trois heures de l'après-midi.

Rappelons qu'une œuvre de protection de l'enfance existe déjà à Mouvaux. Elle a été organisée, il y a déjà quelque temps, par M. le docteur Achille Butruille, et le siège en est installé à l'estaminet de l'« Harmonie » tenu par M. Leplat. Depuis qu'elle fonctionne, elle a rendu à la population de grands services. En même temps que les enfants sont minutieusement examinés, les mères y reçoivent des conseils, négligés le plus souvent sur la meilleure façon de les élever, de les soigner en cas d'indisposition. Les Mouvallois ont compris l'utilité de cette œuvre, car à chaque consultation, nombreux sont les nourrissons qu'on y amène.

CONCOURS DE GÉOGRAPHIE

Le concours qui est organisé annuellement par la Société de Géographie entre les élèves de tous les établissements d'enseignement, aura lieu, cette année, le jeudi 20 juin.

Les inscriptions devront être adressées avant le 13 juin ; pour Roubaix à M. Jules Cléty, secrétaire, rue Saint-Georges, et pour Tourcoing, à M. J. Petit-Leduc, secrétaire, rue Louis-Leloir, 78.

WATTRELOS

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Au peignage Léon Allart et Cie, un ouvrier, T. Jozef Rémy, 49 ans, homme de peine, demeurant à Dottignies, rue de la Gare, 58, (B), s'est blessé à l'épaule gauche en déchargeant un wagon de laine. Contusion de l'épaule gauche. 30 jours de repos. — A l'atelier Delnatte frères, situé à Wattrelos, rue de Roubaix, un ouvrier, Alphonse Moulard, 19 ans, ravetier, demeurant à Wattrelos, rue Monge, 36, est ouvrier s'est blessé au pouce de la main gauche en débitant le bois à la scie circulaire. Plaie du pouce gauche. 4 jours de repos.

LES GREVES

A HALLUIN

La fin de la grève des établissements Cratry

Le 16 janvier dernier, 80 bobineuses des importants établissements J. Cratry, à Halluin, se mettaient en grève, réclamant une augmentation de salaire ; le 29 du même mois, 81 tisserandes et 20 apprêteuses, voulant se solidariser avec leurs collègues de l'établissement de Wervicq qui étaient en grève depuis quelque temps, quittaient à leur tour le travail. Enfin, et pour cette dernière raison également, le 18 avril dernier, tous les ouvriers au nombre de 1050 abandonnaient l'atelier. Ils formulèrent, en même temps, plusieurs réclamations.

Après maints pourparlers, le conflit vient d'être réglé. Les ouvriers obtiennent satisfaction à la plupart de leurs réclamations. C'est ainsi que les tisserands obtiennent une augmentation de salaire de 9 %, au lieu de 10 % qu'ils avaient sollicitée ; les ouvriers en jacquart, 8 % au lieu de 9 % ; les ouvriers en coutil matelas 1 % au lieu de 4 ; ouvriers cylindeurs 4 %, encolleur de coton et de chaîne, 5 % ; maréchaux-ferrants, obtiennent une augmentation de 0,02 centimes à l'heure. Les ouvriers ont réintégré l'usine jeudi matin. Il en a été de même à l'établissement de Wervicq.

Autre grève terminée

Il y a quelques semaines, 40 ouvriers teinturiers de l'établissement Edouard Defretin, rue de la Gare, s'étaient mis en grève, demandant une augmentation de salaire ; 21 de ces ouvriers ont repris le travail jeudi matin, aux anciennes conditions. Quant aux autres, un certain nombre d'entr'eux avaient demandé et reçu leur livret, le reste a été congédié.

A COMINES-FRANCE

Chez les teinturiers

Nous avons annoncé, il y a quelques jours que sur 43 ouvriers teinturiers occupés chez MM. Masquelier frères, rue d'Armentières, 26 s'étaient mis en grève, réclamant une augmentation de 0 fr. 50 par jour. L'avis suivant a été placardé jeudi matin sur la porte d'entrée de l'établissement :

« Nous, soussignés, Masquelier frères, sommes au regret de devoir prévenir notre personnel teinturier, que, si le travail n'est pas repris pour demain matin, à 6 heures et demie, les livrets seront signés et déposés au bureau de l'usine. »

Les patrons ont embauché jeudi matin deux nouveaux ouvriers. D'autre part un gréviste a repris le travail.

MOREL-GOYEZ Ameublement, 29, rue Esquermoise, à LILLE, pour agencements nouveaux, rabais considérables sur marchandises *en magasin*. Occasion exceptionnelles sur meubles de chambre à coucher, salle à manger, etc. Bronzes et *objets* d'art. Nombreux coupons d'étoffe. 305

LILLE

L'IMPOT SUR LE REVENU ET LA CHAMBRE DE COMMERCE. — La Chambre de Commerce de Lille vient de donner son avis sur le projet d'impôt sur le revenu. Nous extrayons du rapport qui lui a été présenté par M. Decroix, le passage suivant :

« De tous les reproches adressés par M. Caillaux, au fonctionnement des impôts *indirects*, nous n'en trouvons aucun, suffisamment grave, pour souhaiter leur suppression et leur *remplacement* par un régime nouveau, dont les résultats peuvent donner lieu aux plus *grands mécomptes*, surtout si l'on considère le faible écart de rendement des taxes de remplacement avec celui de nos quatre contributions directes.

» Notre situation financière ne nous paraît pas assez brillante pour que l'on tente une pareille aventure.

» Tout système fiscal peut faire l'objet de critiques ; celui qui fonctionne en France n'est pas sans reproches, mais pourquoi ne pas chercher à l'améliorer ?

» Sans refaire le cadastre (ce qui serait une opération de longue haleine), ne serait-il pas possible de remanier l'assiette de l'impôt et d'y apporter les réformes utiles ?

» *Le Conseil général du Nord* vote, chaque année, un crédit pour la revision du cadastre. A l'aide de ce fonds, l'administration des contributions directes revise chaque année le cadastre d'un certain nombre de communes. Si tous les départements de France procédaient ainsi, les injustices du cadastre, celles que produisent les améliorations et les dépréciations des terres, seraient supprimées, et le gouvernement, éclairé par ces opérations, pourrait modifier le contingent des départements trop imposés.

» Il semble qu'on puisse arriver à atteindre toutes les sources du revenu, et à alléger, dans la mesure du possible les charges des contribuables peu fortunés. L'on évitera *ainsi les dangers* que pourrait faire courir au pays un bouleversement radical de notre système fiscal. »

SECLIN

UN VIOLENT INCENDIE. — Jeudi, à 2 heures 20 du matin, les habitants étaient réveillés par le tocsin. Le magasin de vin et alcools de M. Lemaire-Monsigny, situé à l'angle de la rue de la Mairie et de la Grande-Place, était en flammes. Grâce à la prompte arrivée des secours, la maison d'habitation et les maisons voisines purent être préservées. A quatre heures, le feu était complètement éteint.

Les dégâts sont importants. On ignore la cause du sinistre.

RONCHIN

UNE FEMME AGÉE DE 103 ANS. — A l'occasion du 103e anniversaire de Mme veuve Duplouys, née Valentine-Joseph Dobricourt, le 8 prairial an XII de la République (27 mai 1804), la *Fanfare l'Avenir* du Grand-Ronchin, selon sa traditionnelle habitude, s'est rendue au domicile de la vénérable centenaire, qui habite avec un de ses fils une petite maison de la rue de Bouvines, et lui a donné une sérénade.

Convois Funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille **DUMORTIER-DELATTRE** qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Albert DUMORTIER**, employé de la Maison Ve Rousseau-Prouvost et Houzet, décédé à Roubaix, le 29 mai 1907, dans sa 20e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le samedi 1er juin, à neuf heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, sa paroisse, à Roubaix — Les Vigiles seront chantées le vendredi 31 mai, à cinq heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Ilem, 27.

Les amis et connaissances de la famille **FLORIN-DELESCLUSE** qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Jules-César FLORIN**, décédé à Mouvaux, le 29 mai 1907, dans sa 61e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le samedi 1er juin 1907, à neuf heures, en l'église Saint-Germain, à Mouvaux, sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, chez sa belle-sœur, 115, rue de Roubaix, à 8 h. 3/4. — Ils vous prient aussi d'assister à l'Obit du Mois qui sera célébré le lundi 1er juillet, à neuf heures, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille **PROUVOST-DEHAU** qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de **Louis-Dominique-Marie-Joseph PROUVOST**, pieusement décédé à Croix, le 30 mai 1907, dans sa huitième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le samedi 1er juin, à dix heures un quart, en l'église Saint-Martin, à Croix, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de Roubaix pour y être inhumé. — L'assemblée à la maison mortuaire, 52, Grande-Rue, à Croix, à dix heures.

Communications

ROUBAIX. — Colonisation Française et caisse mutuelle de remboursement en cas de décès des Prévoyants de l'Avenir. — Dimanche 2 juin, de dix heures du matin à midi, à la salle Ste-Cécile, rue St-Georges, 23, recette des cotisations. Inscription des nouveaux sociétaires. Dimanche 23 juin, fête annuelle des prévoyants rentiers.

— **Cercle Moderne.** — Section Symphonique : Ce soir, à huit heures, répétition. — Section dramatique : A neuf heures, répétition générale.

WATTRELOS. — Musique les Enfants de la Lyre. — Les musiciens sont convoqués pour samedi prochain, 1er juin, à huit heures et demie du soir. Présence indispensable.

CROIX. — La Pédale du Crochet. — Réunion au siège, 1, rue de l'Amiral-Courbet, dimanche 2 juin, à midi et demi précis. Remises des casquettes et insignes.

TOURCOING. — Chorale l'Avenir Lyrique. — Les sociétaires sont priés de ne pas manquer à la répétition générale samedi 1er juin, à huit heures et demie du soir. Nouveau chœur à l'étude.

— **Colonisation française.** — Le Comité de la 107e succursale de la Colonisation française, informe ses membres qu'à partir du 2 juin, la recette sera faite tous les mois par les membres du bureau dans une salle attenante à celle des Prévoyants de l'Avenir, de dix heures à midi, Café Bonté, place de la République.

Nouvelles Religieuses

Mgr Delamaire à Roubaix

Mgr Delamaire, archevêque-coadjuteur de Cambrai, célébrera, dimanche prochain, la messe de huit heures en l'église Saint-Martin. Sa Grandeur a bien voulu accepter de présider la grand'messe et de dire quelques mots aux fidèles.

Cette nouvelle réjouira tous les paroissiens de Saint-Martin qui se feront un devoir de venir écouter le prélat déjà si populaire à Roubaix.

LA CONFIRMATION

ROUBAIX. — *Au Très-Saint-Rédempteur.* — Mgr Delamaire s'est rendu jeudi matin au Très-Saint-Rédempteur où il a célébré la messe de huit heures. Une foule considérable se pressait en face de l'église, au moment où Sa Grandeur quitta le presbytère, et lui a fait un accueil très sympathique.

Après la messe, les enfants qui ont fait leur première communion cette année, au nombre de 269, 117 garçons, 152 filles, ont reçu le sacrement de confirmation.

A Sainte-Elisabeth avaient lieu jeudi la cérémonie de la première communion et celle de la confirmation. Il y a eu à tous les offices une assistance considérable.

Les garçons s'étaient réunis à l'école des Frères de la rue du Tilleul et les filles à l'école des Sœurs d'où ils se sont rendus processionnellement à l'église.

La messe de communion a été dite à sept heures par M. l'abbé Tilmant, vice-doyen, curé de la paroisse qui a adressé aux communiants, 133 garçons et 134 filles, de paternelles allocutions avant et après la communication.

A dix heures a eu lieu la confirmation. Mgr Delamaire venant du Très-Saint-Rédempteur, s'étant rendu au presbytère, rue Sainte-Elisabeth. Une foule compacte était massée sur les trottoirs ; les ouvriers et ouvrières la composait.

Dans le court trajet du presbytère à l'église, qu'Elle mit près d'une demi-heure à franchir, Sa Grandeur se montra toujours aussi bienveillante, aussi affectueuse pour tous. Des centaines d'enfants reçurent sa bénédiction et baisèrent son anneau.

Après la cérémonie, Mgr est retourné au presbytère toujours aussi escorté.

Les vêpres ont été chantées à quatre heures. Le sermon a été donné par M. le curé. Le rénovation des vœux du baptême, la consécration à la Sainte Vierge et à Saint Joseph, la récitation de la prière efficace à Saint Joseph ont eu lieu ensuite, produisant une profonde impression. Les actes ont été récités par Mlles Vandenbrouck et Kempie et M. Lebrun, la prière efficace à Saint Joseph par M. Fourmanoir.

A TOURCOING. — Mgr Delamaire, coadjuteur de Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, arrivera dimanche à Tourcoing pour confirmer les enfants venant de faire leur communion.

Dimanche après 4 heures, seront confirmés en l'église Notre-Dame, les enfants de cette paroisse et ceux de l'église Saint-Anne. A dix heures du matin, lundi, la confirmation sera donnée en l'église Saint-Christophe aux communiants de cette paroisse et ceux de Saint-Louis.

Les enfants de la paroisse Saint-Eloi et ceux de la paroisse du Sacré-Cœur recevront la confirmation mardi matin à 10 heures en cette dernière paroisse.

LES PREMIERES COMMUNIONS

A TOURCOING. — *Institution libre du Sacré-Cœur.* — La solennité des 1res communions a eu lieu jeudi, au collège du Sacré-Cœur. 53 enfants se sont approchés pour la première fois de la Sainte Table. A cette occasion la chapelle était ornée avec une richesse merveilleuse et un goût vraiment parfait. La nombreuse assistance où nous avons reconnu les familles les plus distinguées de notre ville a grandement loué l'ordonnance majestueuse des cérémonies, la beauté des illuminations et l'harmonie des chants exécutés par les chœurs du collège qu'accompagnait à l'orgue, le maître Alphonse Heinrich.

Les instructions ont été données avec l'élégance touchante qu'on lui connaît, par M. le chanoine Lecomte.

A l'issue de la messe, les jeunes communiants, suivant une tradition charmante de délicatesse, ont distribué eux-mêmes à toutes les familles visitée par la Conférence de Saint-Vincent de Paul, des gâteaux et des provisions pour que dans les foyers pauvres on soit heureux ce jour-là un peu plus que de coutume.

Le soir, à l'issue des vêpres, une magnifique procession s'est déroulée dans les jardins du collège. La fanfare y a fait entendre les meilleurs morceaux de son excellent répertoire.

Mgr Deltour, prélat du Saint-Père, M. l'abbé Cornille, M. l'abbé Delahousse, anciens économes, M. le curé d'Annappes, M. l'abbé Tyberghien et plusieurs ecclésiastiques de marque assistaient à ces diverses cérémonies.

A WATTRELOS. — 360 enfants ont fait, jeudi matin, à Saint-Maclou, leur première communion. René Hien a prononcé l'acte de rénovation des vœux du baptême et Claire Laloy a dit l'acte de consécration à la Sainte-Vierge. M. le doyen Bonnet a parlé aux enfants avant et après la communion.

M. l'abbé Fournier, vicaire, a parlé, aux vêpres, pour donner aux enfants de pieux et sages conseils.

La confirmation sera donnée samedi à dix heures, par Mgr Delamaire, à Saint-Maclou, aux enfants des deux paroisses.

AU COLLEGE DE MARCQ-EN-BARŒUL. — Jeudi a eu lieu au collège de Marcq, la cérémonie de la première communion.

A la messe de 7 heures, 14 enfants se sont, pour la première fois, approchés de la Sainte-Table. Il y avait dans la chapelle beaucoup de monde à la grand'messe qui a eu lieu à 11 heures un quart et aux vêpres qui ont été chantées à 3 heures. Les premiers communiants ont été conduits à la chapelle en procession. Le cortège composé de tous les élèves du collège et de tous les professeurs, a défilé dans les superbes allées du parc.

Le clergé de Marcq (paroisses Saint-Vincent et Notre-Dame-des-Victoires), ainsi que les curés des communes voisines assistaient à la cérémonie.

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — La procession du Saint-Sacrement aura lieu dimanche matin, à l'issue de la grand'messe. Par la place et le château de M. Théodore Mullier, la procession se rendra au Labyrinthe ; au retour l'itinéraire sera le même.

MESSE DE PRÉMICES

A TOURCOING. — Jeudi matin, à dix heures, en l'église Notre-Dame, M. l'abbé Joseph Deconinck, fils de Mme veuve Ernest Deconinck-Mulliez, a célébré sa messe de prémices.

Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Barrasse, supérieur de l'Institution Saint-Jean, à Douai, qui a parlé des devoirs du prêtre.

Pendant la cérémonie, la chorale de Notre-Dame sous la direction de M. Jean Wibaut, a exécuté avec une rare maîtrise, la messe de Gounod.

Tribune Publique

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

A propos du « carbonisage »

Tourcoing, 30 mai 1907.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

L'incendie qui s'est déclaré rue de la Blanche-Porte, dans la nuit de mardi à mercredi dernier, nous a montré une fois de plus combien était dangereuse l'installation d'une telle usine près des habitations.

Cette industrie dite « carbonisage » est très ennuyeuse et dangereuse. Ennuyeuse, car en outre qu'elle couvre les jardinets et les toits d'une poussière qui engendre des pucerons, elle dégage à certains moments de la journée une odeur très désagréable ; nous ajoutons dangereuse, car les incendies sont très *fréquents dans cette* usine et certains ouvriers de cet établissement ont affirmé que le feu prenait plusieurs fois la semaine. Sans doute on n'a pas toujours recours à l'aide des pompiers, mais ces incendies quoique légers, n'en sont pas moins dangereux, attendu que certaines maisons attenantes à ce bâtiment sont affectées à divers commerces dont les matières sont très inflammables.

C'est pourquoi, puisque cette usine est en partie détruite, on aimerait voir l'autorité compétente en empêcher la reconstruction, attendu qu'il y a non loin de la ville assez d'espaces libres qui pourraient être affectés à cet usage, sans préjudice pour personne. En agissant ainsi elle rendra heureux et content tout un quartier jusqu'ici très ennuyé.

Un groupe de mécontents.

PETITE CORRESPONDANCE

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE GRATUITEMENT SOUS CETTE RUBRIQUE, LES RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

Un froudeur, pour son usage personnel. — 1. Oui ; 2. Non ; 3. Ils peuvent vous en empêcher. — *Emile, Paul et André.* — 1. 29 agents en uniforme et 14 en bourgeois ; 2. 111 veilleurs de nuit et environ 200 agents ; 3. 32 kilomètres ; 4. 40 kilomètres. (2056). — *S.P. Ypres.* — Paroisse Saint-Sépulcre. — *Un amateur embêté.* — Il faut être Français et les pigeons doivent voler au nom du propriétaire. (2061). — *Denis.* — Non, ces réductions ne s'accordent qu'aux sociétés voyageant en groupe. (2062). — *A.B.* — Nous n'en connaissons pas. (2064). — *O.E.* — Oui. (2066). — *Intéressé.* — Nous l'ignorons. (2099). — *L.H.D.* — Oui, adressez-vous à la librairie du « Journal de Roubaix ». (2102). — *Siska Pite.* — Oui. (2103). — *H.J.N. 56.* — Adressez-vous à votre vendeur de billets. (2109). — *A.B. Wattrelos.* — Vous trouverez ces renseignements chez les marchands de musique. (2111). — *Tramways Croix.* — Adressez-vous à l'ingénieur, directeur de la Compagnie. (2112).

Un ennuyé. J.G. — Se présenter au greffe du tribunal de Commerce, avec le relevé de la situation active et passive sur papier timbré. (2065). — *H. Trinité XXI.* — 1. Non, pas encore ; 2. Vous trouverez l'adresse dans toutes les églises. (2063). — *E.D.W.* — 1. Au Procureur de la République ; 2. Certificat de non-imposition et certificat d'indigence. (2069). — *Douaisien, lecteur assidu.* — Dans ce cas, faites un contrat d'achat, enregistré avec prix payable à terme. (2079). — *H.H.* Ce n'est pas encore jugé et la date n'est même pas encore fixée. Le « Journal de Roubaix » l'annoncera dès qu'il le saura. (2087). — *L.G.* — 1. Oui au moins pour une forte part ; 2. Oui ; 3. Oui. (2085). — *V.D.* — Ce n'est pas encore jugé ; vous trouverez le compte-rendu des débats dans le « Journal de Roubaix » lorsqu'ils auront eu lieu. (2089). — *C.G. Tourcoing.* — 1. Il y aura certainement réduction ou suppression, suivant les cas ; 2. Non. (2081).

L.L. — Présentez-vous au bureau de la comptabilité accompagné d'un témoin, avant le 16 juillet.

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — Le « Choral Nadaud » donnera samedi soir, 1er juin, dans la salle des fêtes de M. A. Leman, 63, rue de Larmoy, une audition des chœurs, qui seront exécutés le lendemain dimanche, à l'occasion de l'inauguration du Square Wibaux. L'entrée de la salle sera libre.

— Voici la liste des numéros gagnants de la Tombola qui a été tirée chez M. Paul Houzet, estaminet du « Cochon Rouge », rue de l'Epeule, 221, au bénéfice d'un homme malade depuis 9 mois :

6.263	1.911	6.839	1.207	3.676	1.282	7.095	7.116	7.425
8.696	3.001	4.196	612	2.396	6.416	6.783	1.933	8.673
2.799	2.176	805	6.890	2.489	3.024	5.725	1.997	495
6.075	7.873	2.202	1.105	6.533	8.272	1.392	3.102	4.325
1.205	2.092	6.495	1.132	1.578	223	2.758	7.983	8.937
2.879	6.235	3.013	5.031	3.373	8.312	8.922	287	7.817
1.435	7.025	7.733	839	3.067	2.816	8.007	2.423	1.895
2.838	637	1.287	3.863	971	7.196	2.127	1.032	2.297
5.903	1.513	5.185	783	3.087	7.208	3.939	222	3.195
5.092	2.091	1.007	5.226	5.317	8.006	3.922	3.199	1.971
3.193	3.095	7.176	8.887	6.421	6.366	5.272	3.757	6.032
2.139	3.022	2.831	796	4.807	8.432	2.151	1.778	7.056
1.995								

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX — N° 116

L'OFFICIER BLEU

PAR GEORGES PRADEL

DEUXIEME PARTIE

DÉSESPÉRANTS SOUVENIRS

— La jolie fille !

— Bonjour, mon Tito ! fit affectueusement la jeune femme. J'ai dormi comme un loir. Tu as été plus matinal que moi, car j'ai fortement fait la paresseuse. Bonjour, mon Tito, tu vas bien ?

— Très bien ! très bien ! répliqua Tito d'un ton bourru.

— Comme tu dis cela ! Comme tu me réponds ! Tu n'est ni gentil, ni aimable !

— Je suis ce que je suis. Si je ne te plais pas ainsi, tu n'as qu'à le dire. Ça ne sera pas long.

Un sentiment douloureux transparut sur le visage de Victorienne.

— Allons ! allons ! Tu est mal luné. Tu te remettras en belle humeur lorsque les applaudissements ne seront pas marchandés.

Tito, encore une fois, haussa les épaules.

— Avec ça que je les écouterai les applaudissements. Je serai loin.

— Attends-moi, reprit encore l'aimable et douce créature, nous irons faire un tour le long de la rivière.

Exposons en deux mots l'histoire de ces artistes.

De son vrai nom Titus Bastien, le gars était né à Nice.

Le père, un brave homme, menuisier de son état ; la mère, une digne femme qui faisait des ménages à sa ville.

Tout petit, Tito avait une jolie voix, un filet très juste, et la mère était bien heureuse et très fière lorsqu'elle voyait son chérubin en enfant de chœur et qu'elle entendait son soprano suraigu s'élever vers la sainte voûte.

Tant bien que mal, plutôt mal que bien Tito avait appris la musique, tout juste ce qu'il en fallait pour déchiffrer une partition facile et s'accompagner au moyen de quelques accords.

Dès lors, sa vocation fut décidée, il voulut être artiste et lâcha prestement l'état de garçon boucher que son père s'entêtait à vouloir lui faire apprendre.

Une facilité d'exécution, un don naturel de roucoulades à l'italienne, lui avaient persuadé, ainsi qu'à sa faible mère, qu'il possédait, lui aussi, cent mille livres de rentes dans le gosier.

Peut être aurait-il pu arriver malgré sa suffisante sottise, peut-être serait-il parvenu à acquérir du talent, mais pour cela eût-il fallu un acharné travail, et le gars paresseux comme une couleuvre en était naturellement incapable.

Il n'était bon qu'à fumer, tout le long du jour, des cigarettes, et à faire de l'œil aux jolies filles.

Le père, lui, exigeait que son garçon se mit au travail, et entre lui et la mère il s'élevait maintenant de fréquentes querelles à la maison.

Bref, un beau soir, Tito décampa pour Paris.

Il laissait une lettre adressée à ses parents.

La vocation l'emportait, l'art était plus fort que tout. Il ne coûterait rien à sa famille.

La pauvre mère versa toutes les larmes de son corps et continua de se saigner aux quatre membres pour envoyer tout ce qu'elle pouvait à « son garçon ».

Titus Bastien était devenu Tito Bastini. On le voit, il avait fallu peu d'imagination pour une transformation semblable.

Le jeune ténor se disait Italien, et sa facilité, son joli organe, lui valurent au début quelques faciles succès qui le grisèrent.

Puis, les mauvais jours étaient venus. Il avait fait partie d'une troupe qui s'était dissoute en grande debine à la Plata. Il avait mangé de la vache enragée et dévoré de la misère noire.

Maintenant, tantôt avec l'une, tantôt avec l'autre, il donnait de-ci, de-là, quelques concerts, et c'est ainsi qu'il se trouvait pour l'instant à Mantes-la-Jolie, avec la charmante et gracieuse Vict